

Taxinomie du caret

Numéro d'inventaire : 2018.3.621

Auteur(s) : Emile Augier

Type de document : travail d'élève

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1830 (vers)

Inscriptions :

- signature : fecit Augier

Matériau(x) et technique(s) : papier | encre noire

Description : Un feuillet ms aux bords irréguliers. Le croquis est sur un papier calque. Les indications taxinomiques ici succinctes figurent sur le recto du feuillet de support.

Mesures : hauteur : 19,9 cm ; largeur : 15,2 cm

Notes : Élément d'un ensemble de cours et devoirs de l'élève Augier, qui fit ses études à Paris, à la pension Boniface, rue Saint-André des Arts, et au lycée Henri IV.

Mots-clés : Sciences naturelles (post-élémentaire et supérieur)

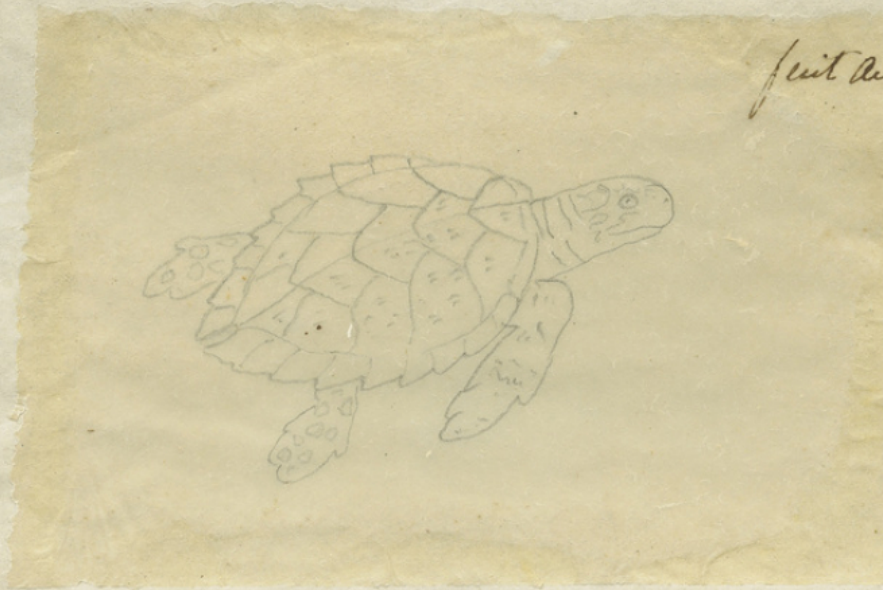
Historique : Provenance : Centre d'Étude et de Recherche en Histoire de l'Éducation (Saint-Brieuc, Côtes d'Armor)

Représentations : représentation animalière : tortue mata-mata

Autres descriptions : Langue : Français

ill. : crayon graphite sur calque

Ainsi que vertébrés.
Classe des reptiles.
Ordre des chéloniens ou tortues.
Genre des tortues de mer,



fait au g^o

Le Caret (Testudo imbricata Linn.)

Cette tortue se trouve dans les mers des pays chauds et a la plus belle écaille.

Les grandes écailles de la carapace sont au nombre de 13; leur bord postérieur est tranchant et elles se recouvrent comme les tuiles; le poids total de ces écailles est ordinairement de 3 ou 4 livres.